

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil quatorze, le vingt février à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 12 février 2014

Présents : Bataille J-L, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnass A, Riboulet J (représente Daude C), Dolley A, Besse G (remplace Dupont M.), Faye J-P, Gane I, Hanicot J, Herbert F (remplace Ballot M), Lacouturière B, Lerousseau R, Lissandre A, Menucelli T, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Tessier M-C, Werthmann G,

Absents excusés : Ballot M, De Lagausie C, Bouby F, Serru M-C, Vignon F, Meunier J-P, Nicolas J-C

Suppléants non votants : Chabanat Christine, Cluzel M, Maunoury F

Participe également à la réunion : Urbaniak Sylvain

Logements de Cheissoux : désignation des entreprises

Vu le marché à procédure adaptée en date du 24 octobre 2013

Vu la délibération du Bureau Syndical déclarant infructueux les lots 4, 5 et 11,

Vu la relance d'un marché à procédure adaptée le 11 février 2014 pour les trois lots infructueux,

Vu la commission d'ouverture des plis du 23 janvier 2014,

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire les offres reçues ainsi que les proposition d'attribution des lots suite à la commission d'ouverture des plis

RECAPITULATIF

Lot 1: 8 061, 75€ HT (Dussouchaud)

Lot 2: 38 277€ HT (Paquet)

Lot 3: 40 995, 70€ HT (Paquet)

Lot 4: 47 000€ HT (Fayette)

Lot 5: 6 863€ HT (Serru'bat)

Lot 6: 25 483, 13€ HT (Arnaud)

Lot 7: 8742.13 (Mesmin)

Lot 8: 3 353, 75€ HT (Bamasol)

Lot 9: 13 872, 51€ HT (Arnaud)

Lot 10: 13 523, 27€ HT (ADI)

Lot 11: 20 502, 50€ HT (Debaupte)

Lot 12: 13 087, 30€ HT (AEL)

Lot 13: 20 357€ HT (Dussouchaud)

Le montant TOTAL des entreprises retenues est de : 260 839.04€ HT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **de retenir les offres des entreprises listées ci-dessus.**

**Fait à Eymoutiers
Le 03 mars 2014**